

CHEVALIER (*Beranger*), de Trieves , professeur en droit de l'université de Grenoble en 1278 , se distingua par ses connoissances dans le droit.

CHEVRIER (*Pierre*), conseiller du dauphin Guignes I.^{er}, estimé un des plus grands jurisconsultes de son temps.

CHIVALET (*Claude*), gentilhomme du Viennois , a cultivé la poésie française avec un certain succès , & a donné en 1530 *le mystere ou la moralité de St. Christophe, mise en rimes & par personages*, in 4.^o ; ouvrage plus recherché pour sa rareté que pour son mérite.

CHOLIER (*Isaac*), ministre de la religion protestante dans les Baronnies , a laissé un ouvrage sur *la divinité des écritures*.

CHORIER (*Nicolas*), né à Vienne en 1609 ; eut dès ses premières années une grande ardeur pour l'étude. En faisant son cours de droit , il s'attacha à acquérir des connoissances dans les belles-lettres , & sur-tout dans l'histoire de la province , qui fut le principal objet de ses recherches. Au vif desir d'acquérir de la gloire & d'être utile à ses concitoyens , s'il eût joint

plus de goût & moins de crédulité, il eût obtenu un rang parmi les écrivains de son temps. On ne reconnoît en lui qu'un écrivain laborieux, dont le style est dépourvu d'élégance & de force. On n'a pas souscrit aux éloges qu'il reçut du journal des savants ; & il n'est regardé, à juste titre, que comme un poëte & un historien médiocre, dont les recherches peuvent être de quelqu'utilité. Il n'a peut-être pas acquis toute la réputation qu'il pouvoit se promettre, moins faute de talents que par la suite nécessaire de sa mauvaise conduite. Il mourut en 1692, accablé d'infirmités & de misère, qui furent plus le fruit de ses débauches, que celui de son âge. Outre l'*histoire générale du Dauphiné*, dont le premier volume parut en 1661, & l'autre en 1672, on a de lui les *éloges de trois archevêques de Vienne*, publiés en latin en 1640 : le *portrait d'un parfait magistrat*, en latin, en 1648 : la *philosophie de l'honnête homme*, en 1654 : les *anti-quités de Vienne*, en 1659 : l'*histoire généalogique de la maison de Sassenage*, en 1669 : l'*état politique du Dauphiné, ou le nobiliaire de la province*, en 1672 : une *histoire abrégée du Dauphiné*, suivie d'un armorial, en 1680 : l'*éloge latin de Boiffat de Boiffieu*, & le recueil de ses poésies latines, en 1683 : la *vie du duc de Lesdiguières, maréchal de France*, en 1692 : la *jurisprudence de Guy Pape*,

réimprimée chez Giroud en 1769 : enfin l'infame production donnée d'abord sous le titre d'*Aloisia toletana satyra sotodica* ; ensuite sous celui de *Joannis Meursii sermonis elegantiae* , traduite sous celui d'*Académie des Dames*. Pour disculper un vertueux magistrat à qui on a attribué cette honteuse production , il suffira de rapporter ce que M. Lancelot a dit. Ce savant académicien a vu chez M. de Vachou, conseiller au parlement de Grenoble , mort en 1708, un exemplaire de l'*Aloisia* corrigé de la main même de Chorier , qui bien-loin de rougir d'une pareille turpitude , eut l'impudeur de se plaindre de ce que l'imprimeur de Geneve qui étoit chargé de la II.^e partie de l'ouvrage , y avoit laissé une foule de fautes d'impression. Nicolas , imprimeur à Grenoble , qui se chargea de la I.^{re} partie , fut obligé de fermer sa boutique ; & sans la protection d'amis puissants , eût été puni d'un pareil attentat contre les mœurs.

CHRÉTIEN (*Philippe*) , avocat à Grenoble en 1566 , a publié un *recueil d'arrêts*.

CLAUDIEN (*Mamert*) , né à Vienne , frere puîné de St. Mamert, évêque de la même ville, professa la vie monastique ; consacra à l'étude des auteurs grecs & latins, les loisirs que lui